Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 2

Artikel: La violence : un pain quotidien

Autor: Ballin, Luisa

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280597

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La violence: un pain quotidien

Un rapport onusien dénonce pour la première fois la violence faite aux femmes: un catalogue hallucinant.

«*La plus grande cause de violence contre les femmes est sans doute l'inaction des gouvernements vis-à-vis des crimes commis à leur encontre*». Il y a un an, la Commission des droits de l'homme (CDH) de l'ONU demandait, pour la première fois, un rapport détaillé sur les violences faites aux femmes. Les conclusions que la juriste du Sri Lanka, Radhika Coomaraswamy présentera en février à la CDH sont accablantes: viols, sévices, prostitution, vente, mutilations et harcèlement sexuel, coups, blessures et autres inégalités sont le lot quotidien de la moitié de la planète. La planète femme justement.

Dans un réquisitoire de 92 pages, Mme Coomaraswamy dénonce *«la tolérance des gouvernements face aux auteurs de violences contre les femmes, en particulier quand elles ont lieu au foyer. La gravité de ces crimes est rarement inconnue»*. Et d'ajouter que, loi ou pas, les abus, dont la violence domestique cachée, sont rarement poursuivis en justice. Au contraire, la police tendrait plutôt à freiner les choses. Et la juriste du Sri Lanka de recommander vivement aux Etats-membres de l'ONU de suivre enfin les textes et autres directives onusiennes, qu'ils ont signés et qui restent lettre morte, *«au lieu d'évoquer les coutumes, la tradition ou la religion pour échapper à leurs obligations d'éliminer de telles violences»*.

Contes de violence ordinaire

Dans ce catalogue des contes de la violence ordinaire infligée aux femmes, Radhika Coomaraswamy évoque les excisions clitoridiennes et autres mutilations sexuelles, qui blessent 100 millions de fillettes de par le monde, mais plus particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient. Le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme (terminologie, dont l'ONU ne semble pas encore avoir mesuré le paradoxe!), insiste sur le fait qu'il faut considérer ce refus de la sexualité féminine par la mutilation du corps comme *«une violation d'un droit humain fondamental»*.

Le rapport de Mme Coomaraswamy inclut également un chapitre important dédié au viol, commis sous diverses formes, et surtout comme arme de terreur, pendant les conflits en Bosnie-Herzégovine, ou au Cachemire. Ou encore en tant que «punition» infligée sur des femmes migrantes vulnérables, par des hommes soucieux de leur virilité face à des femmes émancipées. Et la juriste du Sri Lanka de constater que «la peur du viol et d'autres abus empêche les femmes de vivre de façon indépendante». Les meurtres de femmes de la main d'intégristes en Algérie ou les menaces proférées à l'encontre de l'écrivaine et gynécologue Taslima Nasreen le prouvent.

Et que dire de la vente de femmes et de fillettes ou de la prostitution, particulièrement courante en Asie. Un chiffre suffit à rappeler ce marché ignoble: elles sont entre 70 000 et deux millions, les prostituées, souvent des enfants esclaves, obligées de «travailler» jusqu'à 14 heures par jour dans ces bordels qui font la joie des touristes en mal de dépaysement. La condition des petites filles est particulièrement intolérable dans de nombreux pays, où elles sont beaucoup moins bien nourries, soignées ou instruites que les garçons. Conséquences de cette injustice flagrante: 30 millions de femmes manquent aujourd'hui à l'appel en Inde et 38 millions en Chine. Autre exemple édifiant: 11 259 femmes ont succombé à la violence en Inde ces trois dernières années. Alors qu'au Népal, 40% des fillettes âgées de moins de 15 ans sont déjà mariées.

La liste des ignominies faites aux femmes est longue et n'épargne aucune latitude. Dans de nombreuses sociétés, il est de bon ton de faire subir des tests de virginité aux jeunes filles, si celles-ci souhaitent trouver un mari. Ou si les victimes de viols veulent prouver aux juges d'un tribunal qu'elles n'ont pas inventé le supplice qu'un gentleman leur a infligé sous la terreur. Un rapport émanant de Human Rights Watch estime que cette pratique est en hausse en Turquie.

Gageons que lorsque Radhika Coomaraswamy présentera son rapport devant les «distinguish delegates» de la CDH à Genève, certains baisseront le nez sur la Convention sur les droits de l'enfant et autre Déclaration des droits de l'homme que les Etats qu'ils représentent ont dûment signées.

Luisa Ballin

Les victimes s'imputent la faute

(sk) – *«Parmi les grands problèmes cachés, celui des femmes maltraitées par leurs partenaires masculins reste l'un des scandales qui suscite le moins d'indignation en cette fin de XXème siècle»*. L'Unicef souligne lui aussi «le pire des abus: les femmes battues». Dans son dernier rapport, publié en décembre 1994, l'Unicef relève que, selon des enquêtes effectuées ces dernières années, un quart environ des femmes dans le monde sont victimes de violences dans leur propre foyer. Des enquêtes communautaires feraient état de chiffres encore plus élevés: 50% en Thaïlande, 60% en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République de Corée, 80% au Chili et au Pakistan. Les pays «développés» ne sont pas en reste. Toujours selon l'Unicef, aux Etats-Unis, la violence au foyer est la première cause de traumatismes chez les femmes. Elle est à l'origine de plus d'hospitalisations que les viols, les agressions et les accidents de la route réunis. *«Il ressort de ces données que les mauvais traitements infligés aux femmes par leur mari ou leur compagnon sont la forme la plus répandue de violence dans le monde»*, poursuit l'auteur du rapport.

Presque toujours, la violence intervient dans l'intimité du foyer – là où les parents, les voisins, les amis, hésitent à intervenir.

Les victimes elles-mêmes font moins souvent appel à la loi que dans d'autres formes de violence. Beaucoup acceptent les mauvais traitements comme une conséquence inévitable de leur condition inférieure. Conditionnées dès la naissance à ne s'estimer qu'en fonction de leur capacité de servir et de satisfaire les autres, de nombreuses femmes répondent à la violence en examinant d'abord leurs propres erreurs, en s'imputant la faute, en excusant leurs bourreaux et en cachant au monde extérieur les marques de leur honte, les larmes, les traces de coups. Souvent, la victime perdra sa propre estime, se coupera de sa famille, de ses amis. Les enfants en seront les victimes directes.

Dans un nombre croissant de pays, poursuit le rapporteur, on s'efforce de porter ce problème au grand jour et d'aider les victimes. Rien qu'en Amérique latine, il existe plus de 400 organisations non gouvernementales s'occupant spécialement de ce problème.

Deux publications récentes, la première du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la deuxième de la Banque mondiale, ont tenté d'évaluer l'ampleur et l'impact du phénomène. *«L'une des conclusions inquiétantes de ces études,* relève l'Unicef, *est la possibilité qu'il existe un lien entre la violence au foyer et les progrès vers l'égalité des femmes. Il semblerait que le risque de violence se multiplie quand les partenaires masculins jugent que leur position traditionnelle de supériorité et de domination est menacée»*.

La raison du plus fort...

Source: *La situation des enfants dans le monde 1995, rapport Unicef.*